

Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports 190 Rue Isatis BP 81908 31319 Labège

Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 1 du 16 février 2019 à Argeliers

PRESENTS:

Eric Irvoas Président, Hélène Davit Vice-présidente

Jean-Marc Gibrat Trésorier

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Jean-Jacques Cantagrel, Laurent Chamerat, Jean-Jacques Dousset, Patrick Fouché, Christian Laubertie, Jean-Michel Mostacci, Pierre Roussotte, Michel Trouillet, Patrick Vaugeois, Brigitte Wash, Pascal Wisniewski.

ABSENTS:

Stéphane Bodou, François Calmes, Chris Cessio, Jean-Paul Couzinet, Alain Dedieu, Patrick Fontana, Julien Garcia, Muriel Hercher, Régine Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Erwan Valais, Evelyne Viloteau.

Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINE REUNION:

Samedi 16 Mars Assemblée générale (Maison des sports Labège)

CALENDRIER 2019/2020 DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Samedi 18 mai 2019

Samedi 28 septembre 2019 Samedi 14 décembre 2019 Samedi 29 février 2020

ORDRE DU JOUR:

- Mot du président
- Démission de Pier Henri Garcia
- Point « Sécurité et Technique »
- Préparation de L'Ag du 16 mars 2019
- Comptabilité 2018 et Budget 2019
- Fonctionnement ETR
- Point commission « Sites »
- Calendrier des réunions 2019/2020

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie les membres du Comité Directeur présents pour cette réunion.

Point de situation Agence Française du Sport

Eric est mandaté par la FFVL pour participer aux réunions sur la réorganisation du mouvement sportif. Cette réorganisation aura des impacts dès 2019.

L'Agence Française du Sport devrait être créée début avril.

Feront partie de cette agence ; l'Etat, le mouvement sportif (CNOSF + fédérations), les collectivités territoriales (régions, départements, communes) et les acteurs du monde économique. Une déclinaison régionale sera mise en place.

L'agence aura deux missions essentielles : le Haut Niveau avec des objectifs pour Paris 2024 et le développement de la pratique sportive grâce notamment à l'enveloppe budgétaire de l'ex CNDS.

Concernant l'ex CNDS, 2 options se présenteraient pour 2019 selon les capacités des fédérations à développer un projet fédéral global allant des clubs à la fédération :

- pour les fédérations "non prêtes", reconduction à l'identique du budget 2018 montants, bénéficiaires, projets ;
- Pour les fédérations disposant dès à présent de ce projet fédéral et accepté par le préfigurateur de l'Agence et le CNOSF, mise en œuvre et gestion par les fédérations elles-mêmes des financements ex. CNDS (avec la possibilité de ressources d'appui). La FFVL pourrait se situer dans ce second groupe.

Cette option impliquerait pour la FFVL (et pour les autres fédérations) de négocier avec l'Agence un budget global puis de négocier territorialement la répartition de ce budget (objectifs, projets ...).

Les Ligues pourraient être sollicitées et amenées à ventiler l'ex- "part territoriale du CNDS".

La mise en œuvre technique de ce projet n'a pas été abordée au sein du Bureau Directeur de la FFVL car il n'y a pas de certitude sur l'option qui sera adoptée.

Le Président du CNOSF Mr Denis Massiglia fait actuellement un tour de France pour informer le réseau des évolutions du mouvement sportif et pour promouvoir son projet visant à la « responsabilisation des fédérations ». Il sera à Toulouse le 18 février et Jean-Luc représentera le Ligue.

Quelque soit la solution adoptée pour 2019, en 2020 les Ligues devront répartir les subventions accordées par la FFVL.

Hélène précise que des réunions informatives concernant l'avenir du sport se tiendront lors des "Natural Games" et du "Mondial du vent".

Laurent n'a pas d'autres informations à partager. L'ensemble des cadres techniques d'Etat est très inquiet pour son avenir professionnel. Rien ne devrait changer en 2019.

Eric nous fait savoir que la convention d'objectifs FFVL 2019 identique à celle de 2018 a été reconduite par le ministère des sports, probablement la dernière fois dans cette configuration.

DEMISSION DE PIER HENRI GARCIA

Pier Henri a décidé de quitter le Comité Directeur de la Ligue pour des raisons personnelles.

POINT « SECURITE ET TECHNIQUE »

Le site de la Ligue comporte maintenant un onglet qui pointe sur la page FFVL « Technique et Sécurité ». En fonction des circonstances des documents plus locaux pourraient y être mis en téléchargement. Jean-Luc rappelle la nécessité pour tous les présidents de structure d'être à jour de leur licence sous peine de voir leur structure non assurée pour leurs activités.

PREPARATION DE L'AG DU 16 MARS 2019

Jean-Luc rappelle le rôle du compte rendu d'activités.

Il y a un document (.pdf) qui est diffusé avant l'Assemblée Générale à tous les participants.

Il comporte pour chaque commission une partie bilan et une partie projet. Il doit être précis et clair.

Ce document est systématiquement demandé pour chaque dossier de subvention. Il est donc l'image de l'activité de notre Ligue.

Il y a ensuite le document (.ppt) qui sera projeté lors de l'Assemblée Générale. Il doit être succinct (bilan et projets) et porter sur les points remarquables.

Le travail n'est toujours pas fini et Jean-Luc souhaite que les difficultés rencontrées en 2019 ne se reproduisent pas en 2020 (notamment par le respect des délais).

Eric met en avant le devoir de rendre compte aux licenciés et aux partenaires de notre activité. Le compte rendu est un tableau de la Ligue et doit montrer aux investisseurs l'intérêt de nous suivre.

Après projection de la présentation non encore définitive pour la prochain AG il a été décidé que :

- -limitation à 3 diapositives pour chaque commission (préférence pour des photos plutôt que du texte),
- -limitation du temps de parole à 3 minutes. Il est fait appel au fair-play de chacun pour respecter ce temps.

Eric rappelle qu'il ne s'agit pas de faire à l'oral le compte-rendu qui aura été transmis à l'écrit dans le rapport d'activités, mais de signaler les points ou évènements significatifs que chaque commission voudra valoriser pour l'avenir au regard de son actualité, de son importance, de l'impact auprès des clubs, etc.

La plupart des commissions doivent donc fournir dans les meilleurs délais une copie corrigée de leur présentation.

Organisation de l'Assemblée Générale

Elle se fera à la Maison des Sports de Labège.

09H30 Accueil

10H00 début de l'Assemblée Générale

12H30 (13H00 maximum) Fin de la présentation de tous les dossiers et des différents votes

12H30-13H30 (13H00-14H00) Buffet sur place

13H30-14H30 (14H00-15H00) Questions diverses

14H30 (15H00) Fin de l'Assemblée Générale

A l'issue de l'Assemblée Générale, il pourra être proposé des ateliers spécifiques.

Christian Laubertie est en charge du buffet. Il sera fait appel aux membres du Comité Directeur pour son installation. Les convocations seront accompagnées d'un coupon réponse concernant la participation au buffet.

La Ligue offre le buffet pour un représentant par structure. Il sera demandé une participation financière de 15€ pour tout accompagnant supplémentaire.

COMPTABILITE 2018 ET BUDGET 2019

Les dépenses 2018 ont été contenues au regard de ce qui a été présenté en AG en mars 2018 soit (selon l'état provisoire de début février) un montant dépensé de 125K€ pour un prévisionnel de 126K€. A noter pour 2018 :

- Les postes d'administration contenus, à persévérer
- Des dépenses exceptionnelles de cadeau, de remise en état du matériel hérité de l'ex ligue Languedoc-Roussillon
- Des reliquats de charges sur exercice antérieur

A préciser également qu'il n'y aura eu aucun transfert financier de l'ex ligue Languedoc Roussillon au contraire de l'ex ligue Midi-Pyrénées.

Du côté des recettes, si le Conseil régional a été d'un très bon soutien comme la DRJSCS, la diminution du CNDS est flagrante (passant de 26K€ en 2017 à 12 K€ en 2018) et nous pénalise largement par rapport à ce qui était programmé.

Ainsi la baisse de la dotation CNDS + les dépenses exceptionnelles+ les reliquats antérieurs nous font présenter un résultat déficitaire qui devrait se situer entre 10K€ et 15K€ pour l'exercice 2018.

Budget provisoire 2019

Globalement, le budget 2019 présenté est du même niveau que 2018 avec une augmentation de 2%. Du côté des recettes,

- Le travail et les dossiers proposés au Conseil régional peuvent nous faire espérer une augmentation de sa contribution
- On présume une baisse des cotisations avec la diminution des licences Kite
- Mais une hausse des recettes de location avec la mise en location du bateau Lomac

Remarques faites en séance :

La part ex-CNDS a semblé un peut forte compte tenu des incertitudes liées à la nouvelle gouvernance du sport ; elle va être revue à la baisse.

La contribution BOP va être augmentée.

Eric fait à nouveau observer le déséquilibre de la structure financière de la ligue avec une part de financement public qui est très (trop) importante et dont il ne faut pas compter la pérennisation dans le temps. Il va donc convenir urgemment de trouver d'autres sources de financement.

On peut envisager d'organiser des évènements payants.

L'augmentation des cotisations n'est pas forcément une piste.

Eric demande l'avis du Comité Directeur quant à une proposition à l'AG d'une augmentation éventuelle de la cotisation à partir d'octobre 2019.

Toutefois, il ne souhaite pas proposer lors de l'Assemblée Générale une augmentation tant que rien n'est stabilisé du fait des changements en cours.

Le Comité Directeur est d'accord avec cette proposition.

FONCTIONNEMENT ETR

Le fonctionnement de l'équipe technique régionale en 2019 sera identique à celui de 2018 avec 2 équivalents temps plein à répartir sur l'ensemble de l'équipe.

Une présence accrue de l'ETR lors des réunions du Comité Directeur est demandée.

Le petit budget de fonctionnement (3 K€ en 2018) via l'ex-CNDS devrait être reconduit.

Suite à un entretien entre Eric et le DTN, l'ETR Occitanie de devrait pas être modifiée avant la fin de l'olympiade.

Ensuite il y aura des départs à la retraite et des affectations vers d'autres missions.

Eric fait remarquer que l'ETR joue bien le jeu en étant réceptive et réactive et il souhaite que ça continue.

POINT COMMISSION « SITES »

Une réunion de la commission sites se tient ce jour à Lyon, Louis y représente la Ligue.

Balises

Il y a 31 balises réparties en Occitanie, seules 6 sont assurées.

Ce point va être abordé lors de la réunion de la CNS.

Subvention entretien site

Une répartition des financements pour l'entretien des sites sera proposée lors de l'Assemblée Générale. C'est un calcul qui tient compte du nombre de sites et de licenciés par département.

CALENDRIER DES REUNIONS 2019/2020

Le calendrier présenté en séance est modifié comme suit :

Samedi 18 mai 2019

Samedi 28 septembre 2019

Samedi 14 décembre 2019

Samedi 29 février 2020

Afin de se conformer au code du sport, nous devrions être obligés de faire 2 Assemblées Générales en 2020.

L'Assemblée Générale FFVL est programmée le 12 ou le 19 décembre. L'Assemblée Générale de la Ligue devra se faire avant cette date.

L'Assemblée Générale de décembre 2020 sera une AG élective sans présentation des différents comptes-rendus.

Il y aura donc une AG début 2021 lors de laquelle la nouvelle équipe devra présenter le bilan 2020.

Cette particularité se reproduirait tous les 4 ans, dans l'intervalle les AG seront programmées en début d'année N pour présenter le bilan de l'année N-1.

Il convient de faire un rappel aux structures sur cette particularité du calendrier des Assemblées Générales.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie Jean-Luc Lomon